

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:

Atelier d'architecture Rüfenacht S. à r.l. en liquidation, Morges
2.

Décision de dissolution par:

l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision:

19.11.2004
4.

Echéance de préavis des créances:

15.01.2005
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

Pierre-André Noz, Vers-chez-Porchet, 1082 Corcelles-le-Jorat
6.

Indication:

Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques:

L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.
- Etude de Me Pierre Liénard, Notaire

1630 Bulle 1
- (02597786)